



**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 avril 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

N°5-30

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjointes, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Michel CAILLARD, M. Henry TURLIER, M. Jean-Paul PETIT, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DEROBE, M. Régis DESTRUEL, M. Mathieu MOUSSOUR, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 33 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC l'Empreinte, Scène Nationale

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts de l'association,
- Considérant qu'il y a lieu de désigner suite au renouvellement du Conseil Municipal, les représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC l'Empreinte, Scène Nationale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1-Désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC l'Empreinte, Scène Nationale :

Titulaires : Monsieur le Maire, membre de droit, Madame Hélène DESCHAMPS, Madame Anne BOUYER

Suppléants : Monsieur Henry TURLIER, Monsieur Dorian LASCAUX, Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY

2 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX



Transmis au Contrôle de Légalité le : 24 AVR. 2026
Date et ref de l'accusé de réception : 24 AVR. 2026

05-30-21042026